

Zeitschrift: Textiles suisses [Édition française]
Herausgeber: Office Suisse d'Expansion Commerciale
Band: - (1954)
Heft: 4

Artikel: Fibres synthétiques
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-791767>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 17.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Fibres synthétiques

Quelques données pratiques

N'étant pas une revue technique, « Textiles Suisses » n'a jamais consacré des articles scientifiques aux fibres artificielles et synthétiques. Il nous paraît néanmoins utile de publier occasionnellement ici à ce sujet quelques brèves indications pratiques qui pourront être utiles à nos lecteurs, les fabricants suisses employant toujours plus les textiles nouveaux en filature, tissage, tricotage, bonneterie et confection.

La Rédaction

A côté des fibres textiles naturelles d'origine animale (soie, laine, poils) et végétale (coton, lin, etc.), on a vu apparaître, au début de ce siècle, des fibres dites « artificielles » et, depuis la dernière guerre, des fibres « synthétiques ». Les premières se composent d'une matière existant dans la nature (cellulose, protéine) à laquelle on a donné artificiellement une forme qui en permet l'utilisation dans l'industrie textile (par ex. rayonne et fibranne de viscose, à l'acétate; ardil, etc.), tandis que les secondes sont des substances entièrement nouvelles n'existant pas dans la nature et produites par synthèse au moyen de corps absolument différents du produit final. Ce sont de ces textiles synthétiques que nous voulons nous occuper ici. On les divise, selon le procédé de fabrication et leur composition chimique, en fibres de polyamides, fibres polyacryliques et fibres de polyesters; nous allons examiner brièvement ici leurs principales caractéristiques.

I. Polyamides

On distingue deux types de polyamides :

- a) le polyamide 66, connu généralement sous le nom de *nylon*, produit américain fabriqué en Suisse sous licence par la Société de la Viscose Suisse S. A., à Emmenbrücke ;
- b) le polyamide 6, produit concurrent, fabriqué en Suisse par la Fibron S. A., à Ems, sous le nom de *grilon* (voir *Textiles Suisses* n° 2/1954, p. 96) et sous le nom de *perlon* par la Feldmühle S. A., à Rorschach (voir *Textiles Suisses* n° 2/1954, p. 9).

Les fibres de ces produits ont une section circulaire; elles sont lisses et possèdent une haute résistance à la traction et au frottement (fig. 1).

Les inconvénients provoqués par le port du nylon proviennent de tissus à la texture trop serrée qui ne permettent pas la respiration cutanée et l'évaporation de la transpiration. On aura donc avantage à choisir, pour porter directement sur la peau, soit des tissus de nylon poreux, soit du nylon tricoté (genre « charmeuse »).

Tout comme la rayonne a donné naissance à la fibranne, les polyamides ont engendré des variétés filées (« spun »), dans lesquelles le filament n'est plus continu mais coupé, et se présente en bouts plus ou moins longs qui sont

filés comme du coton ou de la laine. Les polyamides filés sont utilisés soit en mélanges avec des fibres naturelles dont ils augmentent la résistance, principalement dans la bonneterie, soit dans le tissage, à cause de leur toucher plus agréable que celui des fils synthétiques à filaments continus, soit sous forme de filés à tricoter vendus sous marque (Mirlon, Edlon, etc.).

Mentionnons encore, parmi les variantes des fibres de polyamides, le produit *Hélanca* (voir *Textiles Suisses* n° 4/1953, p. 73), communément appelé « nylon mousse ». Il s'agit d'un filé à filament continu (de nylon ou de grilon) extraordinairement extensible, qui permet la fabrication de bonneterie (sous-vêtements, chaussettes, costumes de bain, gants), très résistante au porter, s'adaptant automatiquement, grâce à son élasticité élevée, aux diverses tailles et d'un toucher très confortable.

II. Fibres polyacryliques

La plus connue de ces fibres est l'*orlon*. Les fibres d'*orlon* ont une section allongée (fig. 2), ce qui donne des fils plus volumineux et des tissus et tricotés qui ont plus de main et de moelleux que ceux de nylon. La qualité « spun » est travaillée en Suisse selon le procédé de la filature de schappe et mise sur le marché sous le nom de *superorlon*. Ce produit sèche plus rapidement que le nylon, se froisse moins, résiste à des températures plus élevées ainsi qu'aux rayons solaires et ne constitue pas un aliment pour les insectes (mites, etc.); il se rétrécit peu au lavage, ne « bouloche » pas comme d'autres synthétiques et ne feutre pas; à poids égal il est sensiblement plus volumineux que la laine. Ces diverses propriétés en rendent l'usage intéressant, soit en mélange avec la laine, soit seul, particulièrement pour le tricotage où il a un toucher semblable au cachemire.

III. Fibres de polyesters

Ces fibres sont le *dacron* (Etats-Unis) et le *térylène* (Angleterre). Leurs propriétés sont sensiblement les mêmes que celles des autres fibres synthétiques. Elles sont cependant moins répandues sur le marché et, partant, moins connues, que ce soit en « filament continu » ou en « spun »; on ne connaît donc pas encore toutes les possibilités qu'elles offrent.

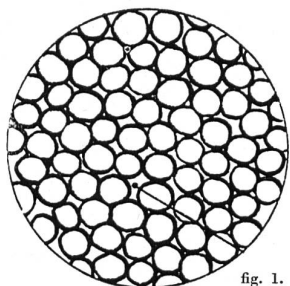


fig. 1.

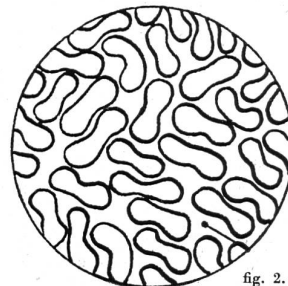


fig. 2.

D'après des renseignements et avec les clichés obligeamment communiqués par la maison Hasler & Co., à Frauenfeld (« Habella »).